

## **Index Égalité Femmes/Hommes 2021**

Chiffres 2021, publication en 2022.

Conformément au décret n° 2022-243 du 25 février 2022, Arturia publie ici ses résultats détaillés de l'Index Égalité Femmes-Hommes 2021 ainsi que les objectifs de progression fixés lorsque le résultat obtenu ne correspond pas au score maximal de l'indicateur.

### **Écart de rémunération entre hommes et femmes**

Score : 34/40

Un écart de rémunération est constaté en faveur des femmes, sur la base des catégories socio-professionnelles considérées, c'est-à-dire valides d'un point de vue statistique.

#### **Objectifs de progression :**

> Sensibiliser les managers sur les obligations légales en matière d'égalité salariale

> Pour chaque recrutement, inclure dans la démarche de définition du salaire un comparatif des profils similaires dans l'entreprise occupant des postes de même niveau, en incluant, si possible, des salariés des 2 sexes.

### **Écart d'augmentation entre hommes et femmes**

Score maximal obtenu, en conformité avec les objectifs d'égalité.

### **Proportion du genre sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations**

Score : 0/10

#### **Objectifs de progression :**

> Dans les recrutements internes et externes, et notamment pour les postes à responsabilité, s'assurer autant que possible que la sélection de candidats inclut des profils du genre sous-représenté.

> Assurer un développement des compétences propices à la prise de responsabilité pour les salariés du sexe sous-représenté (leadership, assertivité, management, gestion de projet).

